

10 C.

Journal du Lot

10 C.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le prochain budget. Pas de nouveaux impôts, dit la commission des finances, des économies et une meilleure perception des impôts actuels. — Le partage de la Haute-Silésie. — La question irlandaise. — L'offensive grecque. Les ministres de Tino chantent victoire.

La Commission des finances de la Chambre se déclare disposée à faire un effort particulièrement énergique pour activer l'étude du projet de budget. Elle voudrait éviter les désastres douzièmes provisoires en 1922. De cela il faut la féliciter en souhaitant que ces belles intentions ne restent pas à l'état de projets !

Le but à atteindre est d'enrayer les dépenses, dont l'accroissement menaçait, avant peu, le pays à l'abîme. Il est donc essentiel de remettre de l'ordre dans les finances en améliorant les recettes. Comment ? Par des impôts nouveaux ? Ce serait folie et coupable, car le sacrifice demandé aux contribuables a des limites. Aussi bien, le rapporteur adjoint de la Commission du budget est catégorique sur ce point : « Avant de créer de nouveaux impôts, dit-il, commençons par percevoir les impôts existants. Aujourd'hui paie qui veut. C'est inadmissible. Il faut réorganiser nos administrations financières, qui craquent de toutes parts : il faut leur donner les moyens d'action qui leur font défaut ; en même temps, il faut simplifier, élaguer tout notre système fiscal, qui est devenu d'une complexité déconcertante.

Par une meilleure perception des impôts existants, j'estime, conclut M. de Lasteyrie, que nous pouvons recouvrer plus de 3 milliards.

L'honorable rapporteur prouve ensuite que des compressions importantes dans les dépenses sont possibles. Personne n'en doute. Mais il ne faut pas des économies de bouts de chandelle, il faut résolument supprimer tous les rouages inutiles qui n'ont qu'un but : procurer des sinécures aux créatures des politiciens. M. de Lasteyrie évalue à 4 milliards les économies possibles de ce chef. C'est donc, au total, sept milliards qu'on peut trouver avant de créer des impôts nouveaux.

Il appartient à la Chambre de poursuivre résolument les réformes nécessaires pour atteindre ce résultat. Il y va du salut du pays !

À titre complémentaire de l'affirmation : « paie qui veut », n'est-il pas déplorable que les contribuables de certains départements — le Lot est du nombre — n'aient pas encore reçu, au mois de juillet, leurs feuilles d'imposition pour 1921 ?

Cette façon de procéder est certainement très préjudiciable à la rentrée des impôts. Combien nombreux sont les contribuables insouciants qui ne songent aux impôts que le jour où ils reçoivent la feuille du percepteur ? Par ce retard incompréhensible, l'administration est, elle-même, responsable de la mauvaise rentrée de certains impôts qui eussent été payés aisément si l'avis était, comme autrefois, remis aux intéressés au début de l'année.

Le Conseil suprême devait tenir prochainement une réunion pour en finir avec la question de la Haute-Silésie. On apprend que la Conférence est renvoyée à l'automne. Le Premier anglais a « besoin de repos », il doit passer le mois d'août en Suisse. On remet donc à plus tard une solution dont la difficulté s'accroît avec les ajournements.

En attendant, une commission interalliée d'experts va partir pour la Silésie. Elle étudiera sur place le problème de l'attribution des provinces et elle fera une proposition ferme aux Alliés. On s'étonne de la nécessité de cette manœuvre nouvelle. Le traité a prévu le partage de la Silésie suivant les indications d'un plébiscite qui a eu lieu. On complique à plaisir, semble-t-il, la question déjà si délicate de l'attribution.

Seulement M. Briand estime que la solution ne peut intervenir aussi longtemps que la Silésie sera sous la menace d'une intervention des forces allemandes qui restent camouflées aux frontières du pays. La sentence doit être exécutée. Il convient, par suite, d'envoyer en Silésie « les renforts nécessaires pour rétablir la

sécurité indispensable au respect du traité et des décisions des alliés. Le gouvernement français, en ce qui le concerne, a déjà pris ses dispositions. Dès que les troupes alliées seront en état d'assurer l'application du traité en Haute-Silésie, le conseil suprême sera en mesure de se réunir.

Que l'Angleterre et l'Italie suivent l'exemple de la France et on hâtera ainsi le moment où le Conseil suprême pourra statuer et imposer la solution en pleine sécurité.

Mais les Alliés n'ont-ils vraiment pas d'autres moyens pour imposer à Berlin le respect d'une solution fixée par le plébiscite ? Une pression sur le Rhin ne serait-elle pas une mesure tout aussi efficace et moins coûteuse qu'un nouvel envoi de troupes en Silésie ?

À force de tergiverser avec la Prusse les Alliés donnent, aux vains, l'impression qu'ils n'ont pas le courage d'imposer leur volonté !

Les pourparlers continuent, au sujet de l'Irlande, entre MM. Lloyd George et de Valera. Ce dernier discute à présent l'unité de l'île sans laquelle, à son avis, aucun accord permanent ne saurait exister. Mais le détail de la discussion reste secret. Les journaux anglais pensent qu'on a envisagé les vues générales d'arrangement selon lesquelles les sinécures ne seraient pas à l'indépendance complète, en échange de nombreuses concessions d'autonomie de la part du gouvernement britannique.

Au total, on paraît très confiant de part et d'autre et on persiste à espérer qu'une solution équitable mettra fin au désastreux conflit pourra être trouvée.

L'offensive grecque bat son plein. Les journaux d'Athènes chantent victoire. Que les Hellènes marquent des victoires, il se peut ; mais il est prématuré d'affirmer la débâcle ottomane. La dernière offensive commença également par des succès rapides. Elle prit une tournure inquiétante dès que les troupes de Constantin entrèrent en contact avec les gros des armées kémalistes. Les chants de triomphe d'Athènes ne doivent donc pas nous impressionner ; il convient d'attendre la suite !

C'est un conseil qu'on donnerait avec quelque utilité aux ministres de Tino. À la Chambre grecque, M. Gounaris déclare que la lutte ne prendra fin qu'après le triomphe complet des Hellènes. M. Stratos s'opposait. Il a dit : Désormais le traité de Sévres doit être considéré par la Grèce comme insuffisant. L'avenir se chargera peut-être de démontrer aux bouillants ministres de Constantin qu'il est imprudent de vendre la peau de l'ours avant d'avoir tué la bête !

INFORMATIONS

Une commission d'experts en Haute-Silésie

M. Briand a fait connaître au gouvernement britannique qu'il était d'accord avec lui pour envoyer en Haute-Silésie une mission d'experts (diplomates, ingénieurs, etc.), en vue de procéder sur place à l'examen de la question du partage du territoire du plébiscite.

On se souvient qu'au cours de la question du partage, au cours de leurs entrevues des 18 et 19 juin dernier, lord Curzon et M. Briand avaient décidé d'inviter la haute commission interalliée d'Oppeln, à essayer à nouveau de faire une proposition de partage commune, faute de quoi des experts lui seraient adjoints pour l'aider dans sa tâche.

C'est à cette dernière procédure qu'on en vient donc maintenant.

A titre d'essai l'Allemagne va nous livrer 66 maisons de bois

Les négociations entre le gouvernement allemand et le gouvernement français au sujet de la livraison des maisons de bois pour le nord de la France ont abouti à une commande de soixante-six maisons d'essais avec quatre-vingt-sept logements. Ces maisons devront être montées le plus rapidement possible dans les régions dévastées.

Dans les mines du Nord

Samedi, l'extraction a été reprise à la fosse du Temple, de la Compagnie des mines d'Anzin, ce qui porte à dix-huit le nombre en activité des puits de cette Compagnie, sur vingt qui étaient en marche avant la guerre.

Chez les Soviétiques

« Les Izvestia » publient un décret fixant les droits des représentants diplomatiques des puissances étrangères en Russie des soviétiques. L'inviolabilité de la personne et du domicile leur est garantie et ils sont exempts de tous impôts. Ils ne peuvent pas être poursuivis en justice. Ils ont le droit de communiquer avec leurs gouvernements respectifs au moyen des dépêches et lettres chiffrées et par courriers.

Des associations d'assassins

La Gazette Générale de l'Allemagne Centrale, l'un des organes de M. Stinnes, publie de son rédacteur de Berlin un article où celui-ci se félicite de l'existence de Sociétés secrètes qui font la chasse aux individus considérés comme « agents de l'Entente », c'est-à-dire comme ayant indiqué l'existence de dépôts de munitions ou d'armes cachées. Il y aurait eu à Berlin, dans ces derniers temps, plusieurs meurtres non éclaircis.

De même, dans les pays occupés, plus d'un Français, blanc ou noir, serait tombé frappé d'un coup de couteau au cœur sans pousser un cri. La presse de gauche demande des explications.

Les rapports commerciaux entre la Russie et l'Angleterre

On annonce de source autorisée que le gouvernement des Soviets a demandé au gouvernement britannique d'envoyer en Russie, une Commission d'ingénieurs qui serait chargée d'inspecter certains ports russes, notamment ceux d'Odessa et de Riga et d'établir ensuite un rapport sur les conditions d'accès de ces ports et de leur installation. Le gouvernement des Soviets aurait entamé des pourparlers avec plusieurs financiers de Londres, en vue d'obtenir des capitaux.

Grecs et Turcs

L'offensive grecque sur le front de Brousse se développe dans quatre directions différentes : 1° une ligne Pazarkey-Iznik ; 2° Yenicheir vers Biledjik ; 3° vers Inegau ; 4° vers Adranos-Armandjik-Aini.

Brousse au nord, Ouchak au sud constituent les deux pivots des opérations grecques, l'objectif Kutahia formant le centre des deux points de jonction.

Les troupes kémalistes se retirent sur tout le front, conformément aux instructions données. Elles défendent pied à pied le terrain et conservent le contact avec l'ennemi.

Moustapha Kemal pacha, après avoir annoncé à l'Assemblée nationale le commencement de l'offensive grecque, est parti pour le front afin d'assurer le haut commandement des armées kémalistes.

Tremblement de terre en Chine

L'observatoire de Zikawei vient de publier les résultats qu'il a recueillis relativement au tremblement de terre qui a eu lieu en Chine le 16 décembre dernier, et qui, à cause de la difficulté des communications dans ce pays étaient restées jusqu'ici assez vagues.

D'après les renseignements recueillis, 180.000 personnes au moins ont péri dans ce cataclysme géologique, auquel on ne peut comparer comme importance que celui de Messine en 1908, qui coûta la vie à plus de 100.000 personnes, celui des Indes, en 1893, qui en fit périr plus de 150.000 ; celui du Japon, en 1703, qui en tua 200.000.

Elections sénatoriales

M. Abel Lefèvre, républicain de gauche, est élu sénateur de l'Eure par 504 voix.

M. Chapsal, républicain de gauche, maire de Saintes, a été élu par 705 voix contre 269 voix, à M. Carré-

Bonvalet, progressiste, sénateur de la Charente-Inférieure. Il s'agissait de remplacer M. Combes.

M. Gasser, conseiller général, radical-socialiste, 230 voix est élu sénateur d'Oran, M. Azam, 135 voix ; M. Subercaze, 52.

Election municipale à Paris

Dimanche 4 au lieu, dans le 3^e arrondissement (quartier des Archives), une élection au siège laissé vacant par le décès de M. Achille, qui représentait ce quartier depuis vingt-cinq ans au conseil municipal. En voici les résultats :

Inscrits, 4.494 ; votants, 1.922 ; blancs ou nuls, 34 ; majorité absolue, 962.

Ont obtenu : MM. Puech, Bloc National, 764 voix ; Grabois, socialiste S. F. I. O., 369 ; Pichou, républicain de gauche, 365 ; Boyet, communiste, 211 ; Boutteville, radical, 144 ; Billot, radical, 45.

Ballottage.

CHRONIQUE LOCALE

La question financière

La situation de nos finances est un des plus graves problèmes de l'heure présente.

Notre Dette publique, au 1^{er} mars 1921, atteignait 310 milliards.

Nos dépenses sont estimées, pour l'exercice 1921, à 55 milliards, dont 26 milliards 500 millions pour nos budgets ordinaires et extraordinaires, et 16 milliards pour le budget spécial des réparations.

Nos recettes ordinaires sont évaluées à 17 milliards 500 millions, nos recettes extraordinaires à 5 milliards 500 millions, au total 23 milliards de recettes.

Le déficit de l'exercice 1921 ressort ainsi à 32 milliards qui devront être demandés à l'emprunt.

Dans le rapport général du Budget et dans le rapport spécial du Ministère des finances, MM. Ch. Dumont et de Lasteyrie, rapporteurs, ont établi le plus formidable réquisitoire qui soit sur les méthodes et les mœurs des agents du Trésor.

Il faut que le Public soit mis au courant, car nous nous trouvons en présence non seulement d'un problème financier, mais d'un grave problème moral et social.

Notre Budget se trouve grevé des charges des comptes spéciaux qui sont soustraits au contrôle du Parlement et dont les déficits sont incorporés au Budget sans justification. Ces comptes spéciaux constituent le bilan de la politique de l'Etat marchand de charbon, entrepreneur de transports, acheteur et vendeur de blé, de pétrole, de sucre, de café, de lait condensé.

C'est le règne de l'anarchie, de la gabegie s'abritant derrière la confusion.

Certains hommes publics, dont la mission est de défendre, avec le Budget de l'Etat les intérêts du Trésor, sont les avocats et les protecteurs attitrés des mercantis et des voleurs.

Mais ce qu'il y a de plus grave que les chiffres, ce sont les méthodes qui s'abritent derrière cet enchevêtrement de milliards gaspillés.

Voici dans quels termes M. Ch. Dumont et de Lasteyrie critiquent le fonctionnement désastreux de notre Trésorerie : « La confusion la plus grande règne dans notre comptabilité générale, aucune distinction n'existe entre les comptes du budget ordinaire, du budget extraordinaire et celui des avances recouvrables ; tous les fonds, qu'ils proviennent de bons de la défense nationale, des emprunts à longs termes ou des impôts et ressources ordinaires du budget, servent indistinctement à payer au jour le jour, les dettes anciennes les plus criardes et les dépenses publiques les plus urgentes. »

Le Produit des emprunts est détourné de leur affectation véritable, la situation financière est inextricable et nous sommes en plein chaos financier devant des caisses vides.

Depuis 1914, affirment les deux rapporteurs généraux du Budget, aucune situation comptable des recettes et des dépenses n'a été tenue, à aucun moment il n'a été établi de

balance exacte des sommes formidables qui sont entrées ou sorties des caisses du Trésor.

On entend imposer, en plein arbitraire et sous le régime de l'inquisition fiscale, aux seuls industriels et aux seuls commerçants, la tenue parfaite d'une comptabilité complète pour les plus petits budgets, pour faire rentrer un à deux milliards par an dans les caisses de l'Etat (car c'est là ce que produit à l'Etat l'inquisition du Commerce et de l'Industrie) et l'on tolère que des centaines de milliards soient gaspillés pendant sept ans sans contrôle et sans comptabilité, pendant que toute une catégorie de citoyens se soustrait au poids des impôts déjà votés.

Les Impôts et les Emprunts sont engloutis dans deux gouffres : les dépenses nécessaires et la gabegie, la dilapidation des fonds publics.

La gabegie, l'inquisition fiscale paralysent tout essor industriel et commercial ; c'est l'intensité du travail national, l'accroissement de valeur qu'il donne aux entreprises et aux choses qui doivent offrir au Trésor ses plus importantes ressources ; — en paralysant notre productivité industrielle et commerciale notre fiscalité tue la poule aux œufs d'or.

Face à ce désarroi de nos finances, quelle est notre balance commerciale de 1900 à 1910 ?

De 1900 à 1910 le chiffre de nos importations s'est élevé à 192 milliards et celui de nos exportations à 65 milliards, soit à notre préjudice un déficit de 126 milliards.

Pour sortir de cette situation que convient-il de faire ? M. de Lasteyrie nous le dit.

Il faut tout d'abord recourir aux économies, sous la forme de la lutte contre le gaspillage et la dilapidation des fonds publics. A en croire M. de Lasteyrie cela produirait plus de 4 milliards.

Mais pour cela il faut que nous cessions d'assister impassibles aux actes de dilapidation et qu'il y ait contre les prévaricateurs d'autres sanctions que des liquidations de retraites, ou des avancements.

Il faut, supprimer tous les services spéciaux créés au cours de la « guerre dans les ministères et dans les préfectures qui occupent un personnel aussi nombreux qu'inutile ; — il faut supprimer toutes ces organisations bureaucratiques « sans responsabilité véritable, impossibles à contrôler et dont les initiatives sont sans sanctions. »

Au lieu de créer des impôts nouveaux, il faut commencer par percevoir les impôts existants en enlevant toute possibilité à certaines catégories de contribuables de se soustraire au paiement d'impôts déjà votés.

Il faut accroître par tous les moyens l'intensité du travail national, faire notre outillage industriel, rénover nos méthodes et nos mœurs, intensifier la production dans tous les domaines.

À la base du problème financier il y a un problème moral et social qu'il faut résoudre et dont la solution s'élabore lentement par la transformation lente que fait subir à notre mentalité le corps à corps de nos énergies avec les difficultés de l'heure présente, et qui se manifeste dans tous les domaines par des problèmes de technique et de perfectionnement professionnel.

Il ne faut pas une fiscalité excessive et tracassière, rendre impossible au commerçant et à l'industriel l'accomplissement de son rôle social et professionnel si nécessaire à la reprise de notre prospérité nationale.

Médailles d'honneur

Pour récompenser les vieux serviteurs, l'Etat a créé, comme on le sait, des médailles d'honneur. Chaque administration a sa médaille, sa distinction, mais simplement honorifique.

Cependant, il y a des médailles qui rapportent une rente à leur titulaire : ainsi, les sapeurs-pompiers décorés de la médaille d'honneur reçoivent une allocation annuelle versée par la ville, de 50 francs.

Ce n'est pas le Pérou, mais c'est plus que rien, et c'est un témoignage de sollicitude à l'égard de vieux employés auxquels on ne se contente pas de donner un bout de ruban. Notre avis, si ces médailles d'honneur ont, par elles-mêmes, une valeur, puisqu'elles sont la

consécration de la loyauté, de la dignité, de l'honnêteté du titulaire, elles devraient être accompagnées d'une gratification qui serait comme une prime aux bons services rendus par l'employé.

Ainsi, nous annonçons, d'autre part, que la médaille d'honneur vient d'être décernée à des agents de police. Elle récompense 20 ans de services. Eh bien, croit-on, qu'une allocation de quelques francs ne serait pas la bienvenue, et n'augmenterait pas la valeur de cette distinction ?

Cela grèverait-il les budgets ? Pas beaucoup. Dans tous les cas, nous sommes certains qu'une gratification annuelle serait un encouragement pour les employés. Que ce soit l'Etat, que ce soit le département ou la commune qui accordent cette allocation, l'employé verra la preuve tangible que ses services ont été appréciés.

Tout le monde est sensible aux félicitations, mais on est encore plus touché quand, à ces félicitations, il est ajouté une prime qui donne sa vraie valeur à n'importe quelle décoration.

LOUIS BONNET

Légion d'honneur

Notre distinguée compatriote, Mlle Maratuech, agrégée de l'Université, surintendante des maisons d'éducation de la Légion d'honneur est nommée chevalier de la Légion d'honneur.

Nos félicitations.

Nous relevons également parmi les nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur, le nom de M. Fournier, professeur honoraire du lycée d'Alger, ancien professeur du lycée Gambetta. Félicitations.

Parmi les nouveaux promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons le nom de M. Duluc (Lucien-François), chef de section subdivisionnaire d'I. P. à Cahors : 23 ans de services, 5 campagnes, 2 blessures, 1 citation.

Nos félicitations au nouveau légionnaire.

Médaille militaire

La médaille militaire a été attribuée au caporal Malaret, et au soldat Girard, du 7^e.

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur de la police municipale est décernée à l'agent de police Meyzen, de Cahors, qui compte 21 ans de services.

Nous adressons à l'agent Meyzen dont le dévouement est bien connu nos félicitations.

Ancienneté

Le rang d'ancienneté du sous-lieutenant de réserve M. Granié, du 7^e d'infanterie est fixé au 26 mars 1916. M. Granié est promu lieutenant de réserve pour prendre rang à la date du 26 mars 1918.

Compatriote

Notre jeune compatriote M. Daniel Couderc, ancien élève du lycée Gambetta, fils du Directeur du Crédit foncier d'Angoulême, vient de subir avec succès les examens du baccalauréat devant la Faculté de Poitiers. Félicitations.

Ponts et Chaussées

Par arrêté en date du 14 juillet 1921, M. Compiou ingénieur des travaux de l'Etat de 2^e classe (service des ponts et chaussées), attaché dans le département du Lot, au service ordinaire, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à partir du 1^{er} août 1921.

Nos compatriotes à Paris

M. Armand Calcat, fils de notre compatriote bien connu de tous les Quercynois, vient de terminer brillamment ses études dans les Ecoles Nationales d'Agriculture. Sorti n^o 1 de Grignon, il vient de triompher encore à Montpellier où il s'est spécialisé dans la viticulture et l'arboriculture. Comme ses notes lui en donnent le droit, il va dès octobre, suivre les cours de la section d'application de l'Institut Agronomique. Nous lui adressons des félicitations d'autant plus chaleureuses que le jeune lauréat n'a que 20 ans et donne un bel et encourageant exemple aux jeunes gens de notre département essentiellement agricole.

La jeune Marie-Louise Chassaing, fille de notre compatriote de Baladon, employé des P. T. T., reçue avec de très bonnes notes au C. E., est reçue 2^e aux Cours Complémentaire du 19^e arrondissement. Toutes nos félicitations.

B. P.

Baccalauréat

Sont définitivement reçus au baccalauréat de philosophie, les élèves du lycée de jeunes filles de Cahors dont les noms suivent :
Milles Julia, (mention assez bien), Bédou, Lacaze et Philippon.
Nos vives félicitations.

Barreau de Cahors

A la suite des élections au conseil de l'ordre des avocats du barreau de Cahors, M. Louis Lacaze a été élu bâtonnier ; M. de Valon, secrétaire ; MM. Bousquet, Martin et Vigourous, membres du conseil de l'ordre.

Foire aux chiens

Ainsi que nous l'avons dit dans le Journal du Lot de samedi, la foire aux chiens qui s'est tenue à Cahors, a obtenu un beau succès.

C'était la première fois que cette foire avait lieu, et c'est pourquoi les organisateurs se sont trouvés un peu débordés.

300 chiens environ ont été présentés ; il y en avait de toutes les races, et la plupart avaient une réelle valeur.

Détail intéressant à noter, nombre étaient les chiens qui avaient été amenés de tous les points du département.

On ne pouvait espérer pareil succès. Sous les beaux et ombreux marronniers des Allées Fénelon, une foule de visiteurs n'a cessé de circuler durant la journée, ce qui fit les affaires des stands forains et du bar installés sur les Allées.

Les visiteurs, et les amateurs eurent une belle occasion de voir et d'admirer de superbes chiens qui, tous, hélas ! ne purent être primés.

Il y en avait trop, ou plutôt, on n'avait pas prévu qu'il y en aurait autant !

Somme toute, la foire aux chiens avait attiré à Cahors une foule d'amateurs ou visiteurs. Les propriétaires des chiens qui avaient répondu à l'invitation du Comité étaient nombreux.

Leur a-t-on donné satisfaction ? Il y a eu beaucoup, beaucoup trop de réclamations et de récriminations ; il faut espérer que l'année prochaine on fera mieux.

PALMARÈS DU CONCOURS

Bleus d'Anserme
1^{er} Prix d'excellence. — Décerné à M. Lohelleur à Castelnaud-Montriat, comprenant 1 diplôme d'excellence et 100 cartouches chargées, offertes par M. Blanc, armurier à Cahors.
2^e Prix, Hors concours : M. Lohelleur (diplôme d'honneur).
3^e Prix, Hors concours : M. Lehouelleur, M. Lehouelleur (diplôme d'honneur) ; M. Lascoux à Gramat (diplôme d'honneur).
4^e Prix, Hors concours : M. Terral à Gramat (diplôme d'honneur et un fourreau de fusil offert par M. Babouline armurier à Cahors).
5^e Prix, 20 fr., M. Cahaut à Figeac.
6^e Prix, 20 fr., M. Larnaudie à Flaujac, par Livernon, Lot.
7^e Mention honorable, M. Rigal, Hôpital, Cahors.
8^e Mention honorable, M. Cassagne à Lalbenque.
9^e Mention honorable, M. Baquié à Cahors.
10^e Mention honorable, M. Cassagne à Lalbenque.
11^e Mention honorable, M. Soullès à Assier.

Setters
1^{er} Prix, 20 fr., M. Bouyou à Tonzac, Lot.
2^e Prix, 20 fr., M. Annès à Frayssinet-le-Gélat.
3^e Mention honorable, M. Girard à Cahors.
4^e Mention honorable, M. Redouls à Saint-Henri.

Griffons
1^{er} Prix, Hors concours, M. Reihet, Diplôme d'honneur.
2^e Prix, 20 fr., M. Pons à Labastide-Murat, Lot.
3^e Prix, 20 fr., M. de Roaldès, Cahors.
4^e Mention honorable, M. de Camy, Cahors.
5^e Mention honorable, M. Berthy, Cahors.
6^e Mention honorable, M. Nouyrit, Cahors.
7^e Mention honorable, M. Saint-Montel, Cahors.

Stages d'éducation physique
L'inspection Académique nous communique la note suivante :
Des stages rétribués d'instruction physique d'une durée de 6 jours seront organisés pour les membres de l'enseignement pendant les grandes vacances au centre régional d'Agen.
Les stagiaires auront droit à une indemnité de 15 fr. par jour et au remboursement des frais de voyage (demi-tarif en 2^e classe).
Mmes les Institutrices et MM. les Instituteurs qui désireraient prendre part à ces cours sont priés d'adresser immédiatement leur demande à l'inspection Académique.

Cockers
1^{er} Prix, ex-æquo : 25 fr., Mme Vialard à Cahors ; 25 fr., M. Grimal, président du Tribunal de Cahors.
2^e Mention honorable, M. Ramès.
3^e Mention honorable, M. Bonmay à Montequ.

Pointers
1^{er} Prix, Hors concours (Diplôme d'honneur), M. le Capit. Balan, Cahors.
2^e Prix, 50 fr., M. Drilles à Mercuès.
3^e Prix, 30 fr., M. Drilles à Mercuès.
4^e Prix, 20 fr., M. Larrivé à Cahors.
5^e Mention honorable, M. Godeau, médecin-major, 7^e Infanterie.

Braques d'Écosse
1^{er} Prix, Hors concours (Diplôme d'honneur), M. Hébrard à Cahors.
2^e Prix, 50 fr., M. Delbreil à Sérignac.
3^e Prix, 30 fr., M. Sébat à Cours.
4^e Prix, Réserve.
5^e Mention honorable, M. Besson à Cahors.
6^e Mention honorable, M. Coldefy à Labastide-Murat.
7^e Mention honorable, M. Valéry à Cahors.

Chiens courants
1^{er} Prix, 50 fr., M. Lafage à Castelnaud-Montriat.
2^e Prix, 30 fr., M. Aymard à St-Pantaléon.
3^e Prix, 20 fr., M. Dupuy à Montelégat.
4^e Mention honorable, M. Maradène à Catus ; 2^e ex-æquo : M. Périé à Francoullès, M. Pagès à Cremps (p. le lot) ; 3^e M. Nadal à Catus ; 4^e M. Laparra Anselme à Calamane.

Bâtards
1^{er} Prix, Hors concours (Diplôme d'honneur), Société Diane St-Roch, Cénévières.
2^e Prix, 50 fr., Société Diane St-Roch, Cénévières.
3^e Prix, 20 fr., Diane St-Roch, Cénévières.
4^e Mention honorable, M. Bruguères à Parnac ; 2^e M. Delfort à Lherm ; 3^e M. Vanisquerque à Albas ; 4^e M. Pons à St-Martin-Labouval (pour le couple).

Briquets
1^{er} Prix, Hors concours, Réserve.
2^e Prix, 50 fr., M. Cammas à Maxou.
3^e Prix, 30 fr., M. Escarrié, briquetier à Calvignac.
4^e Prix, 20 fr., M. Fayette à Assier.
5^e Prix, 10 fr., M. Touza à Larnagol, par Cajarc.
6^e Mention honorable, M. Hornières à Cahors ; 2^e M. Belibet à Cahors ; 3^e M. Theil à Cahors ; 4^e M. Ruffin à Cahors ; 5^e M. Mouchard à Cahors.

Chiens de Garde et Berger
1^{er} Prix, Hors concours, M. Besombes à Cahors.
2^e Prix, 50 fr., M. Destal, mécanicien à Catus.
3^e Prix, 30 fr., M. Rivière, automobiles à Cahors.
4^e Prix, 20 fr., M. P. Bélières à Cahors.
5^e Mention honorable, M. Richard à Cahors ; 2^e M. Deniaux à Cahors ; 3^e M. Bonzerand à Cahors ; 4^e M. Sembel, Maurice à Cremps par Lalbenque.

Luze
1^{er} Prix, Hors concours, ex-æquo : M. Marqués à St-Géry, M. Gallières à Thédrac.
2^e Prix, Hors concours, ex-æquo : M. Ramès à Cahors, M. Priolo à Cahors.
3^e Prix d'honneur, sans prime, M. Dols, notaire à Tour de Faure.
4^e Prix d'hon., sans pr. M. Rigal, boucher à Cahors.
5^e Prix d'hon., sans pr., M. Permezal à Cahors.
6^e Mention honorable, M. Laur à Cahors ; 2^e M. Alazard à Haute-Serres ; 3^e M. Nouyrit Henri à Cahors ; 4^e Mlle Gascon à Cahors ; 5^e M. Soullès à Causade.

Pour Cahors, les primes en espèces pourront être retirées à la Mairie (Salle du Conseil), dimanche 24 courant, de 8 h. à 10 h. et les diplômes, dans le courant de la semaine, chez M. Blanc, armurier à Cahors.
Pour l'extérieur, les primes en espèces et les diplômes seront envoyés gratuitement par la poste aux adresses données par les exposants, eux-mêmes dans le plus bref délai possible.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arcs.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arcs.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arcs.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arcs.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arcs.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arcs.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arcs.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arcs.

Cours d'information rétribués
a) A l'école Normale de gymnastique et d'escrime de Jouvillat du 1^{er} au 6 août à l'intention des professeurs d'éducation Physique et des inspecteurs primaires. Les stagiaires auront droit, en principe, à une indemnité de 15 fr. par jour et les frais de transport en chemin de fer leur seront remboursés sur la base du 1/2 tarif en 2^e classe.
b) Au centre d'instruction Physique d'Agen du 8 au 13 août inclus. A l'intention des instituteurs et institutrices de la 17^e région.
Les demandes doivent être adressées, d'urgence et avant le 23 juillet, dernier délai, au lieutenant Duluc, chef de section subdivisionnaire d'I. E. P., Cahors.

Compound-Club Cadurcien
Les jeunes gens de la ville et des environs qui désiraient subir les épreuves pour l'obtention du brevet de « Nageur classé » sont priés de se faire inscrire avant samedi 23, au siège social du Compound-Club, café de Bordeaux.

Ceux qui désirent pratiquer le football rugby pour la saison 1921-22, sont informés que les séances d'entraînement ont commencé depuis hier lundi, au Parc des Sports, rue Martin Baudel, sous la direction de MM. Delpey et Berber. Les adhésions sont reçues sur le terrain au cours des séances qui ont lieu tous les soirs, de 20 heures à 21 heures 30.

L'allocation journalière pour soutiens de famille
Il a été signalé au ministre de la guerre que des familles ont été rayées de la liste de bénéficiaires des allocations journalières, bien que leurs soutiens se trouvent maintenus sous les drapeaux, après la libération de leur classe, soit en raison de leur incorporation postérieure à la date normale d'appel de cette classe sous les drapeaux, soit parce qu'ils sont retenus comme prisonniers des Turcs. M. Barthou vient de faire connaître que les familles de ces catégories doivent percevoir les allocations journalières jusqu'au jour où leur soutien a effectivement regagné ses foyers.

Le rappel des allocations supprimées à tort devra être fait aux familles ainsi qu'à celles des soutiens indispensables maintenus exceptionnellement sur les théâtres d'opérations extérieurs après la libération de leur classe.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arcs.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arcs.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arcs.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arcs.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arcs.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arcs.

Acte de probité
Il a été trouvé, par Mme Veuve Bonhoure, un porte monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer rue Dominié, n° 20. Nos félicitations à Mme Bonhoure.

Une fugue
Deux jeunes gens de 14 ans avaient quitté, samedi, leur famille, disant qu'ils allaient se baigner dans le Lot. Ne les voyant pas rentrer à leur domicile après la chute du soir, les parents et amis de ces deux enfants, pris d'une bien naturelle inquiétude passèrent une partie de la nuit à les chercher le long des berges de la rivière. Alors qu'on craignait d'apprendre sur leur compte les plus fâcheuses nouvelles, l'un d'eux, le jeune V..., téléphone de Capdenac à l'un de ses oncles pour le rassurer et lui apprendre que son camarade et lui se trouvaient dans cette ville.

Vol
Un vol d'un mouton a été commis à l'Abbatoy au préjudice d'un boucher de notre ville. Ce ne serait pas un seul mouton qui aurait été volé.

Orage
Dimanche soir, vers 5 heures, le tonnerre gronda sur Cahors ; mais l'orage n'éclata que vers 9 heures. Une pluie abondante arrosa la ville et les environs, pluie bienfaisante pour l'agriculture et pour tout le monde, — excepté pour les danseurs et danseuses qui s'étaient rendus à la fête votive de Larroque-des-Arc